

**COMPTE RENDU****Conseil de Quartier Commun****Questions propres au Nord-Ouest Village***Lundi 17 Octobre 2022 à 18h00 – Salle Molière***Date :** 17 octobre 2022**Objet de la réunion :****Conseil de quartier du 17 OCTOBRE 2022****1 – Présents****Elus :**

NOM – Prénom	FONCTION	PRESENCE
CAYRON Jean	Maire	Oui
GNERUCCI Yoann	1 ^{er} Adjoint	Oui
BOUVARD Martine	Conseillère Municipale déléguée à la Démocratie Participative	Oui
FLECHE Patrick	Conseiller Municipal délégué à la Démocratie Participative	Oui
BACQUET Jacques	Elu Réfèrent quartier Village	Oui
LOUISA Marie-Reine	Elue Référente quartier Village	Oui
PICQ Catherine	Elue Référente quartier Sud Village	Oui
DAMO Elio	Elu Réfèrent quartier Sud Village	ge
NOURI Isabelle	Elue Référente quartier Nord-Ouest Village	Excusée
FABRE Julien	Elu Réfèrent quartier Nord-Ouest Village	Excusé
SUCHET Isabelle	Elue d'opposition	Oui

Agents des services municipaux :

CORNEC Véronique	Directrice Services Techniques	Oui
CALANDRI Jean-François	Responsable Services Techniques Village	Oui

Conseillers de quartier Nord – Ouest

CHARLIER Arnaud	Conseiller de quartier	Oui
DOUILLARD Dominique	Conseiller de quartier	Absent
KAMIN Cécile	Conseillère de quartier	Oui
LECAILLON Jacques	Conseiller de quartier	Absent
PIRON Alexandre	Conseiller de quartier	Oui
REYNAUD Laétitia	Conseillère de quartier	Absent
RUBIN André	Conseiller de quartier	Oui
STEGER Thierry	Conseiller de quartier	Absent
VACHEROT Raphaëlle	Conseillère de quartier	Absente
VIGORELLI Violaine	Conseillère de quartier	Absente

PREAMBULE :

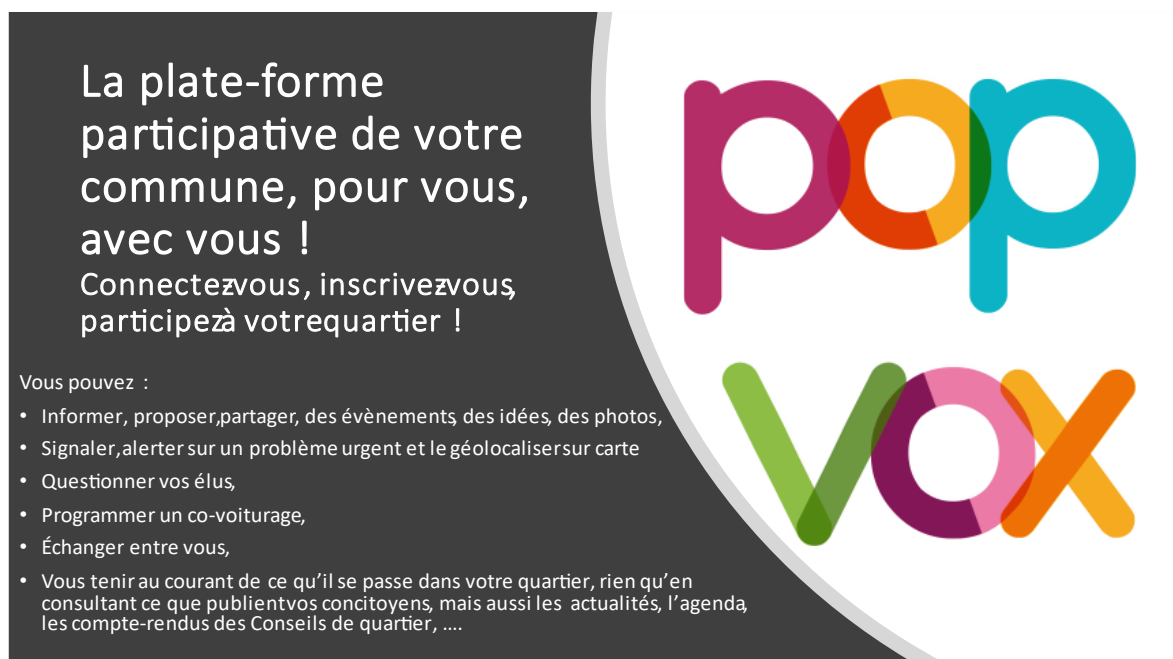
Avant de débiter l'ordre du jour établi par les conseillers de quartier des 3 secteurs du Village, Madame Martine BOUVARD, Conseillère Municipale déléguée à la Démocratie Participative, présente le déroulé ce conseil public, commun aux 3 quartiers.

Monsieur Jacques BACQUET, Adjoint délégué au quartier du Village, remercie l'assistance, conseillers municipaux et public, de leur présence et débute le conseil.

Plusieurs questions reviennent, depuis le 18 mai, qui demandent un certain temps pour pouvoir trouver une solution quand elle est possible ; or il ne s'est écoulé qu'un peu plus de 4 mois depuis le dernier conseil de quartier, du 18 mai, dont 2 mois de vacances, c'est un peu court pour avoir pu répondre à toutes les questions soulevées. Le point sera fait sur ce qui a déjà été fait ou ce qui va être fait prochainement, avant la fin de 2022.

1^{ère} partie : Ordre du jour commun

Point 1 – La plateforme participative POPVOX



La plate-forme participative de votre commune, pour vous, avec vous !
Connectezvous, inscrivezvous, participez à votre quartier !

Vous pouvez :

- Informer, proposer, partager, des événements, des idées, des photos,
- Signaler, alerter sur un problème urgent et le géolocaliser sur carte
- Questionner vos élus,
- Programmer un co-voiturage,
- Échanger entre vous,
- Vous tenir au courant de ce qu'il se passe dans votre quartier, rien qu'en consultant ce que publient vos concitoyens, mais aussi les actualités, l'agenda, les compte-rendus des Conseils de quartier,

La plate-forme n'est pas encore beaucoup utilisée, ce qui n'a rien de vraiment étonnant : elle est toute récente : ouverte le 1^{er} juin, elle n'a que 4 mois d'existence, dont 2 de vacances. Merci aux conseillers de quartier de leurs efforts pour la faire connaître. Nous invitons les habitants à s'en emparer : elle est faite pour vous et ne peut fonctionner qu'avec vous.

Pour qu'elle soit efficace, il faut en effet développer les inscriptions afin de favoriser le partage d'informations : par ex, les questions soulevées, les réponses apportées par les élus et les services, ce qui vaut information, évite les redondances et permet aux habitants d'un quartier de savoir ce qui se passe à leur porte : elle est un outil de proximité, alors que le site de la ville traite des questions à l'échelle de la commune.

Actuellement encore trop peu d'utilisateurs inscrits dans les quartiers, même s'il y a 3 fois plus de visiteurs qui peuvent voir la partie « accueil » commun où figurent l'agenda, tous les CR des CQ et des actualités Il a été remédié à une ambiguïté du modèle pour s'inscrire dans les quartiers, qui a été remplacé par un schéma plus « parlant » ; d'autres améliorations suivront rapidement afin que les comptes-rendus puissent être téléchargeables et pas seulement consultables.



Cliquez pour vous abonner

Et maintenant cliquez pour participer !

après validation de votre inscription dans votre quartier

Cliquez pour vous inscrire dans votre quartier

une nouvelle fenêtre va s'ouvrir vous permettant de choisir votre quartier et de renseigner les infos demandées

**Cliquez sur
votre
quartier
dans la
bande
déroulante**



La plate-forme est actuellement accessible après avoir téléchargé l'application popvox.fr ; elle sera directement depuis le site de la Mairie quand celui-ci aura été refait (fin d'année), en tant que site annexe réservé à la participation citoyenne ; à noter qu'elle est complémentaire du Guichet unique, axé lui sur les demandes individuelles de service ; ce qui n'empêche pas d'utiliser la plate-forme pour signaler des problèmes : la géolocalisation + photos en complément de la demande écrite sont efficaces, en renvoyant aux élus ou directement aux services.

Précision : ce n'est pas parce que la question reste à l'écran qu'elle n'a pas été traitée ; quand l'action est terminée, elle est close et disparaît de l'écran quand elle persiste c'est qu'elle est en cours de traitement : il faut regarder à gauche où il est marqué soit « répondu », soit « publié », ce n'est que dans ce dernier cas qu'elle n'a pas été traitée ; en général l'intervention se fait sous 2 à 3 jours, en tout cas moins d'une semaine.

Ainsi, les sollicitations des habitants sont soit notifiées directement à un élu en charge de la problématique, qui les traite et/ou les renvoie au service compétent, soit redirigées directement vers ces services. Ainsi, certaines sollicitations relevant de MAIRIE +, service très actif, qu'il convient de faire connaître !

Des exemples :

Route de la Vernède l'application a permis le signalement des dépôts sauvages en temps T et une réponse a été apportée.

Idem pour la question du débroussaillage devant le bac de rétention du Democratic Golf.

Exemple ci-après : les câbles et fils téléphoniques entremêlés et les échanges

URGENCE **A définir** INTÉRÊT **5** VISIBILITÉ **Publique**

Fautes de Arnaud Charlier (ArnaudCharlier) 21 jours

Répondre Conseil de quartier NORD-OUEST VILLAGES Progressé 2 étapes Partager

Électricité et Téléphonie quand Roco n'a rien à emiler à Barakoa.

Alors que les éclairages ont été remplacés, il semble que les intervenants aient travaillé en ce soudant peu de ce qui pourrait paraître a priori normal. Les fils électriques passent allégrement par dessus les fils téléphoniques en prenant appui sur ceux-ci. Mieux encore un raccordement qui se trouve attaché aux fils téléphoniques à l'aide de colliers plastiques. Peu étonnant de constater de tel dysfonctionnement de téléphonie et d'internet ! Peut-être qu'ils pourraient revenir faire les choses correctement.



[f](#) [t](#) [Supprimer](#) [Imprimer](#) [Modifier](#) [Close](#)

Répondre au citoyen ✕

Bonjour

Nous allons faire remonter votre signalement aux différents services gestionnaires des réseaux.

Bien cordialement
Gnerucci Yoann

Bonjour

Suite à votre signalement, je vous confirme le passage d'Enedis pour identifier les points le concernant.

Nous attendons le retour des autres prestataires pour connaître leurs actions.

Bien cordialement
Gnerucci Yoann

Bonjour

Suite à la non réponse du groupe Orange qui a rajouté des câbles en perpendiculaires sur l'alimentation électrique de l'éclairage public.


Nous allons engager la pose et la remise en place du câble électrique plus haut afin de supprimer ce croisement de câbles et cette mise en tension du réseau.

Une intervention va être programmée prochainement.

Il est bien évident que les câbles seront toujours présents seul leur croisement anarchique sera supprimé.

Bien cordialement
Gnerucci Yoann

Répondre ici à cette participation.




Réponses types
Envoyer

Responsable du Ticket : Yoann Gnerucci ✕

Assignment auto <small>05/11/2022</small>	→ Yoann Gnerucci
Réponse à citoyen <small>11/11/2022</small>	Yoann Gnerucci
Réponse à citoyen <small>11/11/2022</small>	Yoann Gnerucci
Réponse à citoyen <small>11/11/2022</small>	Yoann Gnerucci



Déclarer une action

Action, message interne...



Actions types
Envoyer

Commentaires citoyens ✕

Amocherler <small>11/11/2022</small>	Super... ça va peut être avancer !	 
--	------------------------------------	--

Point 2 : « MAIRIE + »

Le Service « Mairie+ », plateforme téléphonique joignable gratuitement depuis le numéro vert **0800083520**, collecte quotidiennement (du lundi au vendredi) les diverses doléances des administrés relatives au fonctionnement des équipements ou des services publics, ainsi que les requêtes internes pouvant émaner des services municipaux ou des élus.

Statistiques - Année 2021

Appels téléphoniques pour les ENCOMBRANTS :

Bouverie : 1105 appels

Village : 903 appels

Issambres : 1469 appels

Volume total de 3477 appels sur l'année (moyenne de 14 appels par jour)

Appels téléphoniques, mail/registre des DOLEANCES :

Bouverie : 67 appels et 269 mail/registre : 336 doléances.

Village : 91 appels et 754 mail/registre : 845 doléances.

Issambres : 79 appels et 261 mail/registre : 340 doléances.

Volume total de 1521 doléances sur l'année (moyenne de 6,3 doléances par jour)

La moyenne générale sur l'année concernant la rapidité d'intervention à partir du jour d'inscription : est de 8,30 jours.

Point 3 – La fibre optique :

C'est pour quand ?

La question a été posée par le Quartier Sud Village mais elle intéresse aussi les deux autres quartiers

La reprise des travaux de déploiement par la Société NGE depuis le début de l'année a engendré une remise à plat du programme. Actuellement, un nouveau parc d'armoires est en cours d'installation pour boucler les zones non couvertes. Pas de retard en principe sur le programme prévu initialement, mais pas de précision sur les dates d'éligibilité des quartiers (voir le lien mis en place par Var THD) ; une demande de mise à jour a été faite auprès de leur service.

Les administrés doivent se signaler auprès des services de la ville afin qu'un envoi, pour une demande d'information ciblée, soit adressé à l'ECAA / Var Très Haut Débit / et la Société NGE.

Le déploiement de la fibre ne dépend pas de la commune mais de l'ECAA.

Point 4 – Eclairages

La question suivante a été posée par le [Quartier du Nord-Ouest Village](#) mais en fait elle concerne tous les quartiers :

Quelle est la politique de la ville concernant les demandes d'économie d'énergie faites par le Gouvernement (application de la loi sur les enseignes lumineuses et l'éclairage public) ?

La Commune a pris des mesures pour faire des économies sur l'éclairage public un programme de remplacement des ampoules par des leds est en cours : sur les 1300 lanternes pilotables à ce jour, la ville va procéder à un abaissement de la luminosité de 80 % de 21h à 6h du matin. Les lanternes qui ne sont pas encore connectées, ne seront pas encore diminuées pour le moment. La problématique étant la sécurité car de fait, les routes se retrouveraient dans l'obscurité. Donc à ce jour, seules les lanternes connectées seront abaissées.

Illuminations de Noël :

En ce qui concerne les illuminations de Noël, la consommation électrique est limitée car utilisation exclusive de leds, permettant d'abaisser l'éclairage à certaines heures ; d'autre part, les décorations sont conçues à partir de bouteilles en plastiques recyclées

Lancement des illuminations le 02 décembre 2022

Par ailleurs d'autres mesures ont été prises pour favoriser les économies d'énergie : isolation des bâtiments communaux, rénovation en cours des chaudières.

Mise en place du télétravail.

Point 5 – Travaux de voirie et piste cyclable

➤ Réfection de chaussées

[Le Conseil de Quartier du Nord-Ouest Village](#), notamment, les avait demandés mais elles concernent **aussi le Village** :

Les travaux sont prévus en novembre de cette année

Réfection de la chaussée
du chemin des Fourques :
299 475 € TTC

Intervention prévue en
novembre

TRAVAUX VOIRIE - PROGRAMME 2022 – Réalisation Novembre

Nature	Voie	Coût TTC
Passage surélevé	Feux tricolores	3937,20 €
Enrobé	Chemin des Fourques	299 475,60 €
	Total	303 412,80 €

TRAVAUX VOIRIE - PROGRAMME PREVISIONNEL 2023

Nature	Voie	Coût TTC
Enrobé	Chemin de Bellevue	216 000,00 €
Enrobé	Chemin de Bellevue	144 000,00 €
Enrobé	Rue du Moulin (village)	15 000,00 €
	Total	375 000,00 €

➤ **Piste cyclable**

Le Conseil de Quartier du Nord-Ouest Village a soulevé la question mais elle intéresse aussi les autres quartiers, notamment **le Village**, sachant que pour ce qui concerne **le Sud Village** la bande multifonctionnelle de la D7 a été récemment refaite entre la bastide de la Rouvière et Only Roc et qu'elle sera refaite au fur et à mesure de la réfection de la D7 par le Département.

Les études de coût (puisque à charge in fine de la commune) ont commencé ce mois-ci et nous allons solliciter la Région et l'Etat (nouveau Plan vélo de septembre : 250 Millions d'euros).

Point 6 – Les problèmes de circulation et de sécurité routière

➤ **Le Quartier Nord-Ouest Village**

Avait demandé la sécurisation de l'insertion sur la RDN7

La demande a été prise en compte, relayée auprès du Département et l'intervention est prévue avant la fin de l'année 2022



Application de la réglementation concernant les haies et arbres débordant sur le domaine public gênant la visibilité pour les usagers des routes communales.

L'élagage et la taille des haies relèvent du propriétaire. La Brigade Environnement effectue des contrôles chez les propriétaires défaillants afin de leur faire un rappel de la législation. Un temps de réalisation est donné et un contrôle est effectué à l'issue.



Marquage au sol axial de 2 virages dangereux rue de Bellevue concerne les 2 premiers virages en montant depuis la RD7

Les services doivent se rendre sur site pour étudier la faisabilité mais vu la largeur de la voie ce marquage ne semble pas réalisable.

Limitation de la vitesse de 90 km/h à 70 km/h entre l'AVSA et le rond-point des Quatre Chemins : où en est-on ?

La vitesse est déjà limitée à 70 km/h à partir de la sortie du chemin des Fourques jusqu'aux Quatre Chemins. En amont la vitesse est limitée à 90 km/h et elle est fixée par les services du Département car hors agglomération.

Mise en place d'un radar pédagogique entre le Rond-point des 4 Chemins et le Village

Un radar pédagogique existe déjà à l'intersection du chemin du Lac et du CD7 afin d'inciter au respect des 50km/H.

Des miroirs aux intersections suivantes avaient été demandées :

- Chemin de Bellevue / Impasse du Rocher
- Chemin des Trois Croix / Boulevard des Roches

Quand cela concerne une voie privée la Commune n'intervient pas

Point 7 – La sécurité des piétons

➤ **Quartier Nord-Ouest Village :**

Le passage piétons au pont de chemin de fer :

Ce passage a été sécurisé avec l'installation d'un lampadaire solaire.



Demande d'installation d'un passage piétons devant l'arrêt de bus « Saint-Roch »

A l'étude par les services

- organiser et il est également difficile d'interpeller les contrevenants. Pour une action efficace, en cas d'infraction, il est important de solliciter les services de la Police Municipale. S'agissant de la barrière située sur la carraire, devant ONLY ROC, les riverains demandent que celle-ci soit fermée notamment en période de sécheresse.

2ème partie : Ordre du jour spécifique à chaque quartier

➤ **Quartier Nord-Ouest Village**

La plupart des questions ont été traitées en 1ère partie.

Candélabres des Fourques/chemin des Alisiers :

Un réseau d'éclairage a été créé chemin de l'Alisier Blanc sur la voie communale uniquement. Il n'est pas prévu d'extension car le chemin est privé.

COMMUNICATION de l'amicale des donneurs de sang

Appel aux bénévoles

pour la création d'une Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles (ADSB)

M. LAINELLE propose de relancer cette amicale alors qu'il n'y a que 2 donneurs de sang sur toute la commune, en accord avec l'Union Départementale des Donneurs de Sang Bénévoles du VAR
Voici mes coordonnées :

M. LAINELLE Jean-Marc N° de téléphone : **06.50.38.14.65.**

e-mail : jean-marc.lainelle@orange.fr

Questions diverses

- **Demande de mise en place d'un autre radar pédagogique entre les Garillans et le pont de Fer**
A étudier par les services
- **Demande d'aménagement d'un rond-point chemin des Vergers / Chemin Départemental 7**
Cette intersection étant accidentogène, il est demandé la faisabilité d'un rond-point et la mise en place d'une signalisation « interdiction de stationner » sur les deux côtés de la voie.
A étudier par les services
- **Prix de l'eau**
Il est précisé que ce qui pèse sur le prix c'est l'assainissement, dont la DSP court jusqu'au 31/12/2024 .

CONCLUSION de Monsieur le Maire

Monsieur le Maire précise les points suivants :

- **Installation du candélabre chemin de l'Alisier Blanc**
Monsieur le Maire s'était engagé, les travaux ont été réalisés
 - **Réfection du chemin des Fourques**
Les travaux ont été réalisés
 - **Lac de l'Aréna**
Monsieur le Maire précise que le cheminement autour du lac va être réalisé courant 2023.
 - **Installation d'un pigeonnier**
Monsieur le Maire précise que le dossier d'instruction est en cours.
 - **Gymnase du collège**
Monsieur le Maire précise que le dossier du permis de construire est en cours d'instruction au service de l'Urbanisme et que les travaux débuteront en mars/avril 2023.
- Monsieur le Maire remercie l'assistance pour sa participation.*

La séance se termine à 20h45.

Pour le CR intégral du Conseil de quartier commun aux quartiers Village, Nord-Ouest Village et Sud-Village, consulter le CR dans la page d'accueil de la plate-forme